MAIRIE
2 Place de la Mairie
Bains-sur-Oust
35600
Tél. : 02.99.91.70.87

N° 2026 –96

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-213500135-20260709-D202696-DE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

DATE de CONVOCATION :
03/07/2026

Nombre de CONSEILLERS :

En exercice	……. 27
Présents	……. 19
Votants	……. 27

Objet :

FINANCES

L'an deux mille vingt-six, le neuf juillet, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de BAINS-sur-OUST, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Joël CRUBLET, Premier Adjoint.

ETAIENT PRÉSENTS, à l'ouverture de la séance :
M.M. Joël CRUBLET – Isabelle HURTEL - Antoine LAGNEAU - Dominique HEMERY-BESNARD – Nathalie MORICE – Jeannick MÉNARD - Marine GOYON – Philippe MARCHAND - Marie-Christine PRAUD – Fabrice PORON - Vincent BOLOGNINI – Irma LEROY – Clément DELAPORTE – Anne-Laure MARCHAL – François CONTIN – Josyane PARENT – Daniel BARRE - Guillaume BROHAN et Véronique POITEVIN.

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS :
Madame Marie-Laure PONDARD donne procuration à M. Joël CRUBLET
Madame Chloé GEFFRAY donne procuration à M. Isabelle HURTEL
Madame Laurence MOREL donne procuration à M. Vincent BOLOGNINI
Madame Françoise GUYOT donne procuration à Mme Marine GOYON
Monsieur Alexandre GAILLARD donne procuration à Mme Irma LEROY
M. Jean-Emmanuel LAUZET donne procuration à M. Philippe MARCHAND
Monsieur Vincent MAHÉ donne procuration à Madame Nathalie MORICE
Madame Christine CHERAUD donne procuration à M. Daniel BARRE

SECRETAIRE : Madame Marine GOYON

2026. 96 / MOBILISATION CITOYENNE POUR LA PRODUCTION ET L'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE D'ENERGIE RENOUVELABLE : demande d'une subvention

Monsieur Joël CRUBLET, Adjoint en charge des transitions, indique à l'Assemblée que les 8 communes qui portent actuellement le projet Energies du Canut à l'Oust (ECO), ont désigné BAINS-SUR-OUST comme cheffe de file afin de réaliser une demande de subvention auprès des fonds Leader. Cette subvention a vocation à financer l'accompagnement d'EPV (pour l'émergence de collectifs citoyens et l'accompagnement des bénévoles et des élus dans la montée en compétence sur les enjeux des projets énergétiques et en particulier des projets de production d'énergie photovoltaïque pour un partage en autoconsommation collective).

Afin de déposer cette demande dans les meilleures conditions, une rencontre entre les services de Redon Agglomération, de la mairie et des représentants d'ECO a eu lieu en mairie en juin dernier.

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-213500135-20260709-D202696-DE

Le plan de financement prévisionnel se présente comme suit :

PLAN DE FINANCEMENT prévisionnel	Montant	**%**
LEADER	30 000,00 €	78,95%
TOTAL SUBVENTIONS	30 000,00 €	78,95%
FINANCEMENT COMMUNAL	8 000 €	21,05%
T O T A L …….	**38 000 €**	**100,00%**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- D'adopter l'opération concernant le portage de ce projet par la commune de Bains-sur-Oust présenté ci-dessus ;
- D'arrêter les modalités de financement prévisionnelles, telles qu'indiquées ci-dessus,
- De solliciter les financements auprès des fonds LEADER mentionnés dans le plan de financement prévisionnel.
- D'autoriser Madame la Maire – ou, en cas d'empêchement, un Adjoint – pour intervenir à la signature de tous documents se rapportant à la présente affaire.

Pour extrait certifié conforme,
Monsieur Joël CRUBLET,
Premier Adjoint